



Date d'entretien : 6 mai 2019

Durée : 1h20

Date de clôture de l'instruction : 14 mai 2019

M. L'ALIEN

Officier de protection M. LEFEVRE

Langue demandée par le requérant : LANGAGE EXTRATERRESTRE

Selon ses déclarations écrites et orales concordantes, M. L'ALIEN, entendu en entretien à l'Office le 6 mai 2019 en langue extraterrestre, est ressortissant de Trappist 1-D. À partir de 2006, sa planète a été envahie par les aliens de la planète Trappist 1-E. En 2015, il a subi l'assaut de dix ennemis. Son.s.a compagn.on.e a été tué.e pendant l'attaque. Craignant pour sa vie, il a fui avec sa famille à bord d'un vaisseau spatial et a atterri le 9 novembre 2018 sur l'île de Skellig Michael dans le comté de Kerry en Irlande.

À la suite du crash, il a été arrêté par des militaires irlandais qui l'ont conduit dans un laboratoire top secret de Cork pour l'étudier. C'est dans ce laboratoire qu'il a fait la rencontre de Mme Sabine Antoine à qui il a exprimé la volonté de s'échapper.

Il a quitté l'Irlande le 17 avril 2019 avec la complicité de Mme Sabine Antoine pour se rendre en France.

Pour ces motifs, il craint d'être persécuté par les ennemis aliens de la planète Trappist 1-E en raison de ses origines.

Les déclarations de l'intéressé ne permettent pas d'établir sa provenance de Trappist 1-D.

S'il a fourni quelques éléments détaillés et personnalisés à propos des événements qui l'ont conduit à s'échapper de sa planète, l'office n'a pas été capable de reconnaître s'il avait en effet subi une attaque puisque les moyens techniques et scientifiques manquent pour connaître la situation dans le système Trappist 1. En outre, si l'alien n'a jamais manifesté de violence à l'encontre d'humain, nous ne pouvons assurer avec certitude que ses intentions soient pacifiques.

Dès lors, ses déclarations et les éléments produits ne permettent pas de tenir les faits allégués pour établis, ni de regarder comme fondées les craintes de persécutions exprimées.